

L'EAM Arbre de Vie est un établissement d'accueil médicalisé géré par l'association Espoir74.

Association gestionnaire Loi 1901, reconnue d'intérêt général

Les missions d'Espoir74 :

- Apporter des **réponses diversifiées** aux personnes accompagnées
- Agir pour une société plus **inclusive**.
- Promouvoir l'**autodétermination et la réhabilitation psychosociale**
- Pérenniser une **gouvernance démocratique** en donnant du pouvoir d'agir aux personnes accompagnées et aux salariés et en formant les bénévoles
- Développer une politique ambitieuse de **Responsabilité Sociétale des Organisations**
- Développer les compétences des professionnels, le bien-être au travail et l'**intelligence collective**

L'association Espoir74 est inscrite dans un réseau partenarial :



L'UNAFAM

Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques.



Les Couleurs

de l'Accompagnement

Union régionale de 10 associations (dont Espoir 74) ayant toutes une expérience dans le soutien et l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique.

ACCÈS

L'accès à l'établissement est aisé et multiple :

Accès routier : D1206 - sortie Bons en Chablais/Machilly

Ligne de bus TAC : 7 – Arrêt « BURRIOZ »

Réseau SNCF : gare de Machilly

EAM - ARBRE DE VIE

222 route des framboises

74140 MACHILLY

Tel : 04 50 43 50 61

accueil.adv@espoir74.org



Association gestionnaire ESPOIR74

109 avenue de Genève

74000 ANNECY

04 50 67 62 64

secretariat.asso@espoir74.org

www.espoir74.org

**Ne pas jeter sur la voie publique*



EAM Arbre de Vie

Établissement d'Accueil Médicalisé

**Lésions cérébrales,
Maladies neurodégénératives
et Troubles associés**

222 route des framboises
74140 MACHILLY

04 50 43 50 61
www.espoir74.org

accueil.adv@espoir74.org



L'EAM Arbre de Vie accompagne des personnes majeures en situation de handicap consécutif à des lésions cérébrales acquises ou à une maladie neurodégénérative avec troubles psycho-intellectuels associés, nécessitant un accompagnement médicalisé au quotidien.

Une équipe pluridisciplinaire assure un suivi global et coordonné pour répondre aux besoins et attentes de chaque personne accompagnée.

Trois modalités d'accompagnement sont proposées :

ACCUEIL PERMANENT

- ✓ Hébergement permanent, 365 jours par an
- ✓ **Les Objectifs** : Offrir un cadre de vie sécurisant et bienveillant dans lequel chaque personne bénéficie d'un **accompagnement global et personnalisé**.
- Élaborer et mettre en œuvre un **projet personnalisé** avec la personne concernée, en réponse à ses besoins et dans le respect de ses choix de vie
- Préserver et développer l'**autonomie** en s'appuyant sur les **capacités** de chacun et en respectant les habitudes de vie
- Garantir la sécurité, la **santé et le bien-être** par un accompagnement médical, paramédical et socio-éducatif adapté (prévention, soin, éducation thérapeutique)
- Construire une relation d'accompagnement basée sur l'écoute, le respect et la dignité de la personne dans une dynamique d'**autodétermination**
- Favoriser l'**inclusion sociale** en inscrivant et/ou soutenant les personnes accompagnées dans un réseau relationnel et en leur permettant d'exercer leur **citoyenneté**
- Animer le quotidien par des **activités individuelles et collectives** porteuses de sens et de lien social

ACCUEIL TEMPORAIRE

- ✓ Hébergement séquentiel 90 jours par an.
- ✓ **Les Objectifs** : Proposer une solution souple et adaptée qui répond à différents besoins.
- Offrir un temps de **répit** pour la personne accompagnée et pour les aidants familiaux, permettant à chacun de se ressourcer
- Permettre une **découverte progressive** de la vie en établissement médico-social dans une démarche de socialisation et d'évaluation
- **Évaluer les besoins et les capacités** de la personne accompagnée dans un cadre sécurisant et bienveillant
- Soutenir le maintien à domicile souhaité par la **mise en lien** avec les acteurs de proximité et les services de soins
- Assurer la **continuité du parcours** en travaillant en lien avec les autres établissements et services pour une cohérence dans l'accompagnement
- **Prévenir les situations de rupture** en proposant une solution d'accueil adaptée lors de moments de fragilité

ACCUEIL DE JOUR MÉDICALISÉ

- ✓ Accueil du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00
- ✓ **Les Objectifs** : Offrir un accompagnement structuré qui conjugue socialisation et accompagnement aux soins.
- Créer un **espace de socialisation** par le biais d'activités collectives
- Proposer des activités de **loisirs et de stimulation** visant à développer et/ou maintenir les capacités de chacun
- Garantir la **continuité des soins** en coordination avec les professionnels de santé habituels de la personne accompagnée
- Soutenir le maintien à domicile en offrant des temps de **répit** réguliers aux proches
- Constituer un **lieu d'écoute et de parole** pour les personnes accompagnées et leurs proches
- **Évaluer les besoins et les capacités** de la personne accompagnée pour proposer des solutions d'ajustement de l'accompagnement

PROCÉDURE D'ADMISSION :

Demande de notification d'orientation auprès de la MDPH



Demande du dossier de pré-admission auprès de l'établissement



Étude du dossier de pré-admission en commission médico-sociale interne



Rencontre entre l'établissement et la personne pour confirmer la demande d'accompagnement



Accueil de la personne (échéance variable en fonction des places disponibles)